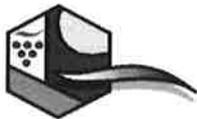


MAIRIE de



Crêches-sur-Saône

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le

ID : 071-217101500-20241118-2024103-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du 18/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

13/11/2024

Date d'affichage

13/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERTHET Michel.

Etaient présents :

M. BERTHET Michel, M. BIANCHINO Federico, M. BOUCHY Cyrille, Mme BROSETTE Marina, Mme CARREIRO Céline, M. CARRERAS Valentin, Mme CURAILLAT Françoise, Mme DE CROMBRUGGHE Claire, Mme DUMONT-PLATEL Christèle, Mme DUMORD Nathalie, M. DUPONT Patrice, Mme FARGEOT-MENEZES Fabienne, Mme FRANCAIS-DUMONT Marjolaine, Mme GUYON Annick, M. MORAND Ludovic, M. PAQUELIER Jean-Luc, M. PERNOT Patrice, M. SIGNORET Pierre, M. THIBERT Vincent

Procuration(s) :

M. ARNAUD Jean-Claude donne pouvoir à M. PAQUELIER Jean-Luc, M. STOYE Julien donne pouvoir à M. MORAND Ludovic, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie donne pouvoir à Mme DUMORD Nathalie

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE OLIVEIRA LEONES Ludivine

Etai(ent) excusé(s) :

M. ARNAUD Jean-Claude, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie, M. STOYE Julien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PAQUELIER Jean-Luc

Numéro interne de l'acte : 2024-103

Objet : Travaux relatifs à la construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée :

Approbation de l'avenant n°2 au marché de travaux M2023-021 du lot n°11 Electricité

Approbation de l'avenant n°3 au marché de travaux M2023-021 du lot n°11 Electricité

Rapporteur : Jean-Luc PAQUELIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le projet construction d'un restaurant scolaire, d'une bibliothèque et d'une voirie centrale aménagée ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 06/07/2023 attribuant le marché de travaux pour le lot n°11 Electricité à l'entreprise SPIE, pour un montant total de 163 749.20 € HT, et la délibération du Conseil Municipal du 15/07/2024 approuvant l'avenant n°1 pour un montant de 10 440,79 € HT

VU la proposition d'avenant n°2 au marché de « Electricité » concernant la prise en compte des travaux modificatifs suivants :

- Plus-value modification contrôle d'accès + interphone + travaux divers
- Plus-value alimentation stores bibliothèque

- Plus-value alimentation chauffe-eau électrique
- Plus-value alimentation DAE bibliothèque
- Moins-value alimentation sèche mains et suppression poste travail infirmerie

VU la proposition d'avenant n°3 au marché de « Electricité » concernant la prise en compte des travaux modificatifs suivants :

- Plus-value pour fourniture et pose de fourreaux vides pour caméra

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** l'avenant n°2 au marché de travaux du lot n°11 Electricité d'un montant de 5 423,48 € HT (+3.31%), portant à 179 613,47 € HT le nouveau montant du marché ;
- **D'approuver** l'avenant n°3 au marché de travaux du lot n°11 Electricité d'un montant de 475,38 € HT (+0.29%), portant à 180 088,85 € HT le nouveau montant du marché ;
- **D'autoriser** LA SEMA71, en sa qualité de mandataire du maître d'ouvrage, à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Le Maire,

Michel BERTHET

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc PAQUELIER

